

COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective
Gestion du régime

Assistance voyage | Vos participants et participantes sont entre bonnes mains

Toujours soucieux du bien-être de vos participants et participantes, nous mettons tout en œuvre pour leur fournir les protections et les outils dont ils et elles ont besoin, en tout temps et en tout lieu. L'assistance voyage en est une preuve. Que les personnes voyagent à l'extérieur de leur province pour le plaisir, les affaires ou l'aventure, cette garantie leur assure protection et tranquillité d'esprit en cas d'imprévus, d'urgence médicale, de perte de bagages ou d'annulation de voyage.

Quoi faire avant et pendant le voyage

Que doivent faire et vérifier les participants et participantes avant de partir en voyage? Quelles démarches entreprendre et qui appeler avant de consulter lors d'un imprévu à l'étranger ou à l'extérieur de leur province? Les personnes sont-elles couvertes si elles souffrent d'une maladie avant leur départ ou si leur état de santé n'est pas stable? Ce [court document](#)¹ contient les réponses à ces questions.

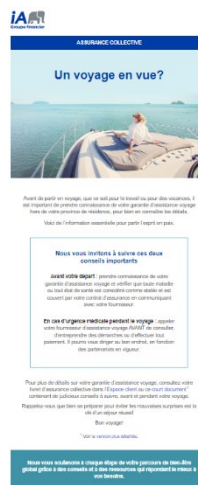
Nous vous encourageons fortement à le transmettre à vos participants et participantes afin de leur éviter toute mauvaise surprise à destination.

Nous vous invitons à rappeler à vos participants et participantes ces deux conseils importants :

- **Avant leur départ** : prendre connaissance de leur garantie d'assistance voyage et vérifier que toute maladie ou tout état de santé est considéré comme stable et est couvert par leur contrat d'assurance en communiquant avec le fournisseur.
- **En cas d'urgence médicale pendant le voyage** : appeler le fournisseur d'assistance voyage AVANT de consulter, d'entreprendre des démarches ou d'effectuer tout paiement. Il pourra diriger les participants et participantes au bon endroit, en fonction des partenariats en vigueur.

Un courriel à transmettre à vos participants et participantes

Afin de bien vous outiller, nous avons également préparé un [courriel](#) que nous vous demandons d'envoyer à vos participants et participantes.



Nous soutenons vos employées et employés à chaque étape de leur parcours de bien-être global grâce à des conseils et à des ressources qui répondent le mieux à leurs besoins.

¹ Voir la [version plus détaillée](#).

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur de compte ou votre directeur, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web ia.ca.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.
1 877 422-6487

16 décembre 2024

MKG(2024-12-ACC)